

*Edition mars 2021*

**AJC**  
*Info*



**Anderlues J'y Crois**

Editeur responsable: Rochez Luc - 17, rue Docteur Cailleau 6150 Anderlues - ne pas jeter sur la voie publique



Chers membres et sympathisants d'AJC,

En janvier 2021, vous avez pu découvrir le premier AJC Info à destination de toutes les Anderlusiennes et de tous les Anderlusiens.

C'était une première étape pour renouer le contact durablement avec vous. A présent, je suis heureux de vous présenter la première édition de l'AJC Info à destination de nos membres et sympathisants. Ce lien que nous voulons instaurer entre « AJCiens » vous parviendra tous les mois. Il nous permettra de renforcer notre communauté des Anderlusiens qui y croient et d'informer sur la vie d'Anderlues et de notre mouvement communal. Vous trouverez également de nombreuses informations telles que : nos positions sur les sujets de politique locale, nos propositions, vous pourrez découvrir les visages d'AJC et vous tenir informés des événements prévus.

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Bonne lecture.

Luc Rochez.  
Président.

## Agenda .....



L'agenda sera actualisé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Pour être tenus informés de nos activités et de l'actualité d'AJC, consultez les prochaines éditions de ce journal, inscrivez-vous par e-mail via la rubrique contacts ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.

## Une « AJCienne » à la loupe .....

Dans cette édition, c'est Corinne Cubi que nous avons le plaisir de vous présenter en 7 points :

• Née le 26 décembre 1968, Corinne est une femme déterminée et pleine d'énergie. Professeure de chimie, biologie et physique à l'Athénée Royal Pierre Paulus de Châtelet, elle y exerce son métier avec passion. Elle complète sa passion de l'enseignement avec celle de la politique.



• Elle est issue d'une famille de commerçants anderlusiens sur plusieurs générations. Les plus anciens se souviendront surtout de la Boucherie Balieu et de la Librairie Centrale. Elle a toujours vécu à Anderlues. Corinne est mariée à Thibaud Brousse, professeur d'éducation physique au Collège de Binche. Ensemble, ils ont deux enfants, Charles (24 ans) et Louise (20 ans).

- Les Anderlusiens la connaissent avant tout comme Echevine des Fêtes et du Folklore jusqu'en octobre 2012. Son bilan est particulièrement positif après avoir notamment :
  - Redoré le blason du Carnaval.
  - Remis sur pied la Fête Saint-Médard avec la distribution de cocardes aux animaux, les jeux en bois, les courses de cuistax...
  - Organisé pour la première fois la Fête de la Musique sous forme de « Rallye Musical », fête qui faisait d'ailleurs participer bon nombre de commerçants.
- Corinne se définit comme une libérale sociale. Plongée dans la politique depuis sa plus tendre enfance grâce à son papa, Pierre Cubi, ancien membre du PRL, un des fondateurs de la section MR d'Anderlues, qui lui transmet sa passion. Pierre est malheureusement décédé le 4 août 2017. Tout le monde se souvient de lui comme étant un fervent acteur du folklore anderlusien. Il avait été président de la Société de Gilles « Les Récalcitrants », « Gilles Baguet ».
- Actuellement Conseillère communale, elle envisage son mandat avec son style : aider les personnes en difficultés à trouver une solution est sa priorité, elle préfère mettre en avant son amour pour la commune, les citoyennes et citoyens que sa couleur politique. C'est pour cela qu'elle a rejoint AJC.



- Parce que la politique ce sont aussi et surtout des moments conviviaux ; Corinne y vit des événements inoubliables. C'est avec plein d'émotion qu'elle raconte que durant cette mandature elle a pu marier une de ses amies.
- Ses temps libres, elle les passe en famille, avec ses amis, à la lecture, à cuisiner, à donner des conseils en nutrition, à préparer son deuxième marathon pour y participer dès que possible.

## La petite histoire d'un Petit Journal ....



Lors de l'entame de la campagne électorale, une question s'est imposée à moi : comment communiquer avec les Anderlusiens d'une autre manière qu'avec des flyers, des affiches ou toute la panoplie du parfait candidat ?

Je me suis dit, pourquoi ne pas raconter une histoire sous forme de journal de « campagne » ? L'aventure allait commencer !

Au lendemain du 14 octobre 2018, vous m'avez élue, ainsi que 8 autres candidats AJC, Conseillère Communale, ce journal devait, de toute évidence, devenir celui d'une conseillère.

En effet, mis à part les gens dans le public et quelques comptes rendus dans la presse, peu d'Anderlusiens connaissaient les décisions prises lors des Conseils Communaux. Ce journal allait donc pallier le problème.

Vous pouvez le retrouver régulièrement sur mon adresse FB et sur celle d'AJC, ainsi que sur ce site Internet [www.ajc-anderlues.be](http://www.ajc-anderlues.be) ou [www.patriciabouillon.be](http://www.patriciabouillon.be).

A bientôt pour de nouvelles parutions 😊,  
Patricia Bouillon

## A propos du vote du budget extraordinaire

Au conseil communal, les élus d'AJC travaillent à présent main dans la main avec les 4 socialistes du « groupe PS Zanola ». Vous pouvez relire l'article « Crise politique à Anderlues » sur le sujet.

Cela signifie qu'ensemble nous sommes plus que l'équipe de la Bourgmestre. Dans ce cas de figure, la Bourgmestre et son équipe devraient démissionner et laisser le pouvoir à d'autres comme un Gouvernement démissionne quand il n'a plus de majorité. C'est comme ça que ça fonctionne en démocratie. Mais la Bourgmestre et les siens s'accrochent au pouvoir avec tous les problèmes de gestion que cela engendre.



C'est dans ce contexte qu'intervient le difficile vote du budget.

Dans une commune le budget global se compose en deux parties : le budget ordinaire pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune (celui-ci a été accepté par AJC) et le budget extraordinaire. Un budget extraordinaire représente la partie du budget global qui traite des investissements. Ces investissements sont financés de trois manières : Par l'emprunt, par les subsides et les fonds propres. Ces investissements sont amortis sur plusieurs années.

Nous avons demandé aux autorités communales, dès le début décembre 2020, de modifier, voire supprimer certains postes. Nous avons également demandé d'ajouter des projets. Toutes nos demandes, à l'exception d'une seule, ont été rejetées d'un revers de la main par le groupe « PS Gonzalez-Tison ».

Nous avons demandé des explications sur l'aménagement de l'accès de la commune, en spécifiant clairement que s'il s'agissait d'un aménagement pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, que nous étions évidemment d'accord. **Aucune réaction à cette demande.**

Nous avons demandé de supprimer le projet « Aménagement du hall d'entrée de la commune ». Le coût de ce projet est de 350 000 €. Nous jugeons effectivement que le hall tel qu'il est aujourd'hui est plus que correct (beaucoup de communes pourraient nous envier) et qu'en périodes « de vaches maigres », ce projet ne doit certainement pas être une priorité. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé de reporter le projet « Aménagement de la place Albert 1er » dont le coût s'élève à 120 000 €. Projet vraiment pas prioritaire en période difficile. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé en quoi consistaient les travaux d'aménagement du service travaux, pour un montant de 105 000 €. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé en quoi consistait l'entretien extraordinaire des voiries pour un montant de 500 000 €. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé de réduire à 10 000 € le montant consacré à l'achat de mobilier urbain qui s'élève à 40 000 €. Il a été ramené à 0 par le groupe « PS Gonzalez -Tison ». **Décision prise à dessein pour essayer de montrer à la population que le PS serait seul à avoir du cœur...**

En 2019, le service « Travaux » qui inclut les travaux de voiries, a dépensé 383 821 €. Pour 2021, il est prévu pour cette même rubrique, un montant de 8 128 113 €, soit 21 fois plus. Nous

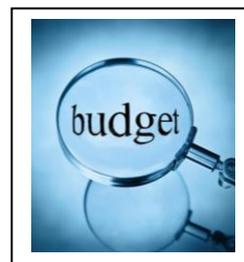
avons demandé de revoir cette rubrique, d'autant plus que suivant les dires du Directeur Financier, lui-même, - ce qui est particulièrement étrange, puisque ce type de réflexion devrait venir de l'échevin des travaux -, certaines tâches réalisées aujourd'hui par le service «Travaux » devraient être externalisées. **Aucune réponse à notre demande.**

Pour l'extension de l'école des Bruyères, le marché d'auteur de projet a été passé en 2018, pour un montant de 87 000 €, alors que le budget de l'époque était de 200 000 € (Tant mieux, bien sûr). Alors, pourquoi un budget de 200 000 € sous le même numéro d'article budgétaire est réinscrit aux budgets de 2019, 2020 et 2021 ? **Aucune réponse à notre demande.**

Une première fois en août 2020, puis une seconde fois en décembre 2020, le projet Renowatt (un article séparé y sera consacré dans une prochaine édition), pour un montant de 2 000 000 €, potentiellement subsidié à 15 %, a été refusé par le Conseil Communal mené par les groupes AJC et « PS Zanola ». Pourquoi ce projet réapparaît-il dans le budget 2021 ? **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons proposé de remplacer dans plusieurs bâtiments communaux (administration communale, écoles,...) tous les tubes néon et toutes les ampoules halogènes par des tubes LED et des projecteurs LED. **Il a été répondu partiellement à notre demande. C'est quasiment la seule réponse favorable.**

Nous avons demandé de réaliser une étude de faisabilité de la transformation du Kursaal en salle polyvalente. A cette proposition, V. Gonzalez fait **deux objections** : 1/ « *On ne va quand même pas investir de l'argent public dans un bâtiment privé* ». Nous avons pourtant expliqué que dans le cas où un projet verrait le jour, il est bien évident que ce bâtiment serait cédé pour l'euro symbolique. 2/ « *De toute manière les pompiers n'accepteraient jamais ce projet* ». Quand la paroisse a reçu une proposition d'un investisseur pour réaliser ce même type de projet, le commandant des pompiers a visité les lieux et sa seule remarque a été que l'escalier donnant sur la rue Babusiaux devaient être redressés. Nous étions en 2014, c'était la seule dépense demandée à la commune (15 000 €) pour que ce projet aboutisse et à l'époque les autorités communales n'avaient même pas daigné recevoir l'investisseur.



Nous avons proposé d'aménager des espaces de convivialité dans divers quartiers, en collaboration avec les riverains et de consacrer pour cela une somme de 100 000 €. **Aucune réponse à notre demande.**



Nous avons proposé de rénover la chapelle du Calvaire, lieu imprégné d'histoire et patrimoine de notre commune. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons proposé la remise en état du site « Source de la Haine ». **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons proposé de sécuriser le « passage -piétons » entre école St Médard et Inter marché. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé de rénover les trottoirs de la rue Dr. Caillaux. Ces trottoirs sont un véritable casse-figure pour ceux qui doivent l'emprunter le soir. **Aucune réponse à notre demande.**

Nous avons demandé l'étude de faisabilité de la construction d'un skatepark et de deux terrains de tennis aux abords de la piscine. **Aucune réponse à notre demande.**

Dans nos demandes écrites, adressées aux autorités, nous avons clairement indiqué que nous comprenions que certaines demandes pourraient ne pas être retenues et que, dans ce cas, nous demandions d'opposer des arguments vérifiables. Tout cela est resté vœu pieux. Dans ce contexte d'absence de réponse constructive, le budget extraordinaire a été refusé. Par contre, le budget ordinaire a bien été voté afin de permettre aux services communaux de fonctionner normalement.

## Sécurisation de la RN90 (Tronçon Ancien Monument - École St Médard)



A l'occasion du Conseil Communal du 25 avril 2019, AJC avait déposé un point supplémentaire pour obtenir une sécurisation de la RN 90 à un endroit très fréquenté. Vous pouvez retrouver le texte tel qu'il a été présenté et accepté à l'unanimité.

« La route nationale RN 90 qui traverse Anderlues d'Ouest en Est présente, à tout le moins pour les usagers faibles, une dangerosité importante .

A l'heure où la rénovation urbaine est un enjeu important pour Anderlues, la RN 90 doit être « pacifiée ». Chacun sait que ce type d'action demande des délais extraordinairement longs. Il est une portion de cette route qui ne peut attendre des années avant de faire l'objet de travaux de sécurisation. Il s'agit du tronçon situé entre le carrefour de l'Ancien Monument et le sentier jouxtant la cour de récréation de l'école St Médard.

Du côté Nord (côté école), il est quasiment impossible pour un piéton de se déplacer, sur ce tronçon, sans emprunter la voie publique. Du côté Sud, les piétons qui circulent sur le tronçon qui va de la rue Vandervelde au passage technique du TEC (entre la Chaussée de Mons et le parking de l'Intermarché) ne peuvent le faire qu'en empruntant soit la chaussée, soit les voies du tram.

Nous demandons donc au Collège communal de bien vouloir procéder ou de faire procéder à une étude de sécurisation de l'endroit avec la coopération des riverains concernés et en coordination avec le Service Public de Wallonie et plus singulièrement le TEC. »

Le « Groupe PS Gonzalez-Tison » à la manœuvre au sein du collège n'a jamais fait ses devoirs. Ce type de comportement a exaspéré AJC et explique aisément la situation conflictuelle qui existe aujourd'hui.

## Plan communal de mobilité – Accord de principe



A l'occasion du Conseil Communal du 21 décembre 2020, AJC et le « Groupe PS Zanola » a posé par son vote au Conseil Communal la « première pierre » pour l'élaboration d'un plan communal de mobilité. Notre volonté est que cet outil réponde à deux problématiques. D'une part il s'agit de réduire la vitesse dans nos rues. D'autre part il faut offrir la possibilité aux Anderlusiennes

et Anderlusiens de se déplacer avec des moyens de mobilité douce en toute sécurité à travers tous les quartiers de la commune. Si on ne met pas en place ces possibilités, jamais il ne sera réaliste de développer des alternatives réelles à la voiture et des chemins de campagnes agréables sur notre territoire.

Voici le point tel qu'il a été voté :

« Le Plan communal de Mobilité (PCM) est un outil stratégique qui vise à faciliter la planification de la mobilité à l'échelle d'une commune.

Anderlues ne dispose d'aucun PCM. Il convient pourtant d'en reconnaître la nécessité urgente pour répondre aux problèmes de mobilité de notre commune (vitesse excessive dans certaines rues, passage problématique de camions dans certains quartiers, absence de pistes cyclables sur la quasi-totalité du territoire communal, difficultés pour la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR) sur la majorité des trottoirs communaux,...).

Il convient d'élaborer un PCM intégrant toutes les formes de mobilités du 21<sup>è</sup> siècle et tous les types d'usagers, y compris les usagers faibles et les PMR.

Le PCM doit veiller à améliorer l'accessibilité et la mobilité, la sécurité routière et le cadre de vie sur le territoire d'Anderlues.

Le Conseil communal laisse un an au Collège Communal pour mener à bien la constitution du PCM. »

## **Moratoire d'un an sur la suppression des sentiers communaux – Approbat**

Ces dernières années, beaucoup de sentiers ont été supprimés. Afin que le plan de mobilité puisse être établi en toute sérénité et sans savoir quel sentier communal pourrait servir à l'avenir, nous avons décidé d'interdire la suppression de ceux-ci pendant un an. Ci-dessous, vous pouvez retrouver le point tel qu'il a été voté avec nos partenaires du « Groupe PS Zanola ».



*« Ces dernières années, sous prétexte qu'ils ne sont plus utilisés, de nombreux sentiers ont été supprimés à Anderlues.*

*Ceci étant, il est inenvisageable que les usagers empruntent régulièrement ces sentiers s'ils ne sont plus connus, pas promotionnés, pas renseignés, pas sécurisés, pas entretenus.*

*Ces sentiers pourraient pourtant constituer la base d'un réseau RAVEL ou, à tout le moins, de chemins de promenades intra-Anderlusiens. A terme ils pourraient devenir l'épine dorsale d'un réseau de mobilité douce de notre commune.*

*Considérant que la plupart des sentiers communaux sont tombés en désuétude non pas parce qu'ils sont inutiles mais parce qu'ils sont oubliés,*

*Considérant que la préservation de ces sentiers constituent un élément clef pour réformer la mobilité et changer les habitudes de déplacement à Anderlues,*

*Le Conseil communal décide de suspendre pour un an la suppression des sentiers communaux. »*

# Crise politique à Anderlues ?

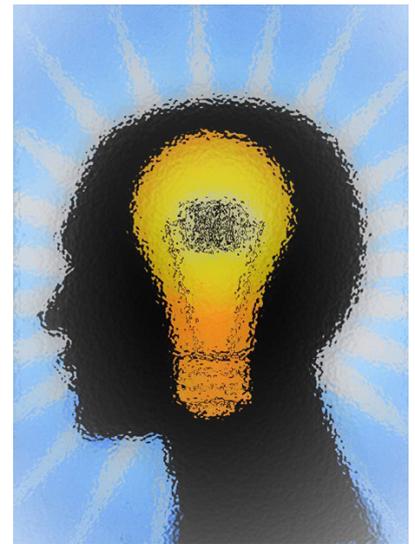
## *Pourquoi est-il important d'avoir une majorité ?*

Tous les 6 ans, les citoyens élisent les conseillers communaux. De cette assemblée sort un Collège communal qui sera appelé à gérer la commune au quotidien. Le Conseil communal est «le parlement» local tandis que le Collège communal (bourgmestre + échevins) est «le gouvernement» local. Pour dépasser le stade de la gestion quotidienne et mettre sur pied des grands projets, le Collège communal doit s'appuyer sur une majorité au Conseil communal. Puisqu'Anderlues compte 23 sièges de conseillers communaux, il faut qu'au moins 12 conseillers soutiennent le bourgmestre et son équipe. Suite aux élections du 14 octobre 2018, AJC a 9 sièges et le PS a 14 sièges. Ce dernier se suffisait à lui-même pour gérer la commune. Le PS formait ce que l'on appelle la majorité et prenait place seul au Collège tandis qu'AJC composait l'opposition également nommée la minorité.



## *Un début de crise*

Quelques semaines après les élections, le PS se déchirait en un groupe de 4 et un groupe de 10, ce qui pose problème puisque l'équipe de la Bourgmestre doit s'appuyer sur une majorité d'au moins 12 conseillers. Le groupe des 10 PS a donc souhaité former une alliance avec AJC. AJC a accepté de négocier avec eux pendant plus d'un an mais le résultat n'a pas été satisfaisant. Les façons d'envisager la bonne gestion communale sont inconciliables. Par contre, AJC et les 4 PS du «Groupe Zanola» qui ne partagent plus les méthodes de gestion du PS des 10 «Groupe Tison-Gonzalez», s'entendent de plus en plus sur la direction à donner à la commune.



## *Allons-nous vers une nouvelle majorité ?*

Les alliances politiques ne se forment pas uniquement sur base de projets conciliables. Il faut également respecter un cadre légal qui dit que pour changer de majorité, 7 PS au moins doivent s'entendre avec AJC or, le groupe des 4 n'est pas en nombre suffisant et les négociations avec le groupe de 10 ont échoué. Les prochaines élections auront lieu en 2024. D'ici là, si rien ne change au PS, la bourgmestre et son équipe devront assurer la gestion quotidienne de la commune. Mais ils ne pourront plus faire ce qu'ils veulent pour les grands projets, s'il y en a de nouveaux.

Les Anderlusiens, eux, n'y perdent rien. Au contraire, des catastrophes comme la rénovation ratée de la piscine, de la malterie, du Douaire, les dizaines de milliers d'euros perdus lors des travaux de la place ne pourront plus avoir lieu car les errements de l'équipe «Tison-Gonzalez» seront bloqués par le Conseil communal grâce à l'alliance d'AJC avec les élus de l'équipe PS «Groupe Zanola».

En attendant d'accéder au collège communal pour encore mieux vous servir, nous resterons donc une force de résistance et nous deviendrons chaque jour un peu plus une force de propositions concrètes.

# Vos représentants

---



## Conseillers communaux

Bouillon Patricia.....	p.bouillon@ajc-anderlues.be
Cubi Corinne .....	c.cubi.ajc@gmail.com
De Jamblinne de Meux Marie Dominique .....	mdejamblinne@gmail.com
Debelle Laetitia.....	l.debelle@ajc-anderlues.be
Duchène Aurore.....	auroreduchene1@hotmail.com
Flamant Jean-Marie.....	jeanmarieflamant@gmail.com
Guerlement Nicolas .....	nicolas.guerlement.ajc@gmail.com
Leleux Stephan.....	s.leleux@ajc-anderlues.be
Polain Hadrien .....	hadrienpolain@hotmail.com

## Conseillers CPAS

Domange Guy .....	domangeguy@gmail.com
Piazza Angie.....	Piazza.angie.ajc@gmail.com
Pizzano Maria Carmen .....	c.pizzano@ajc-anderlues.be
Tisat Fabio.....	fabifabi333@hotmail.com

## Asbl Sports Délasssement

Foucart Eddy .....	eddy.foucart@hotmail.com
Pasture Sébastien .....	s.pasture@ajc-anderlues.be

## Centre Culturel

Bouillon Patricia.....	p.bouillon@ajc-anderlues.be
Catterman Delphine.....	d.catterman@ajc-anderlues.be
Di Turi Lara .....	l.dituri@ajc-anderlues.be



AJC  
Info



[www.ajc-anderlues.be](http://www.ajc-anderlues.be)



[anderluesjycrois](https://www.facebook.com/anderluesjycrois)



[@anderluesjycrois\\_e](https://www.instagram.com/anderluesjycrois_e)



## Contacts

---



Président .....	Luc Rochez .....	<a href="mailto:l.rochez@ajc-anderlues.be">l.rochez@ajc-anderlues.be</a>
Vice Président .....	Guillaume Bernard .....	<a href="mailto:g.bernard@ajc-anderlues.be">g.bernard@ajc-anderlues.be</a>
Secrétaire .....	Guy Domange .....	<a href="mailto:domangeguy@gmail.com">domangeguy@gmail.com</a>
Vice secrétaire .....	Elodie Glinne .....	<a href="mailto:e.glinne@ajc-anderlues.be">e.glinne@ajc-anderlues.be</a>
Trésorier .....	Laetitia Debelle .....	<a href="mailto:l.debelle@ajc-anderlues.be">l.debelle@ajc-anderlues.be</a>
Vice Trésorier .....	Laurent Hoebeke .....	<a href="mailto:l.hoebeke@ajc-anderlues.be">l.hoebeke@ajc-anderlues.be</a>

La politique de notre commune vous intéresse ?  
Vous souhaitez faire entendre votre ressenti/avis de citoyen d'Anderlues ?

## rejoignez-nous

Contactez-moi pour de plus amples informations :  
GLINNE Elodie ► [e.glinne@ajc-anderlues.be](mailto:e.glinne@ajc-anderlues.be)